



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉLÉBRATION DE L'ASSOMPTION LE SAMEDI 15 AOÛT 2026

Cotonou, 13 août 2026 - Le Ministre délégué chargé du Budget et de la Fonction Publique rappelle que conformément aux dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin, la journée du **samedi 15 août 2026, Jour de l' Assomption**, est fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à toute la communauté chrétienne, une bonne fête.

CONTACT PRESSE :

Ambroise AHOKOU : +229 01 97 74 08 40
Serge NONVIGNON : +229 01 97 44 94 19

Courriel : aahokou@gouv.bj
Courriel : snonvignon@presidence.bj